

MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE



Ville de
BINCHE



BINCHE» 194 KM CHIMAY» » BINCHE



BEKER VAN BELGIË - COUPE DE BELGIQUE

LIVRE DE ROUTE 2016

MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE

BINCHE» CHIMAY» »BINCHE



EDITORIAL

Si Binche est reconnue mondialement pour son célèbre Carnaval, élevé au rang de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'Unesco, notre ville est également une terre de cyclisme. Ses pavés vibrent au rythme des exploits du peloton et des échappés.

Depuis 2007, des centaines de coureurs sont passés par Binche à travers plusieurs courses renommées : le Tour de France, la Flèche Wallonne, le Tour de Wallonie... En 2018, la Cité du Gille accueillera même le Championnat de Belgique Professionnel !

Autrement dit, les Binchois et le cyclisme, c'est une grande histoire d'amour.

Les passionnés de vélo seront à nouveau ravis de suivre, le mardi 4 octobre prochain, l'édition 2016 de Binche-Chimay-Binche, vitrine de la petite reine dans notre région.

Relancée en 2010, Binche-Chimay-Binche est devenu un rendez-vous incontournable de la fin de la saison cycliste en Wallonie. Notre course attire chaque année des milliers de spectateurs et captive plus d'un million et demi de téléspectateurs à travers le monde. Et, nouveauté cette année, l'épreuve appartient désormais à la Coupe de Belgique.

Nous vous attendons donc nombreux ce mardi 4 octobre prochain pour encourager notre coureur local Ludwig De Winter, 8e en 2015, l'équipe binchoise Wanty/Groupe Gobert, vainqueur à l'Amstel Gold Race cette année, et peut-être même le champion olympique de Rio Greg Van Avermaet qui a participé aux dernières éditions !



Laurent Devin
Député-Bourgmestre
Président d'honneur
de l'ASBL BCB



Philippe Labar
Echevin des Sports
Président de
l'ASBL BCB

WANTY, heureux sponsor d'une équipe au départ de ce Binche-Chimay-Binche



www.wanty-groupegobert.be

www.wanty.eu

Suivez-nous sur  facebook



A l'heure du bien-être

- WELLNESS & SPA -

Votre Centre Wellness aux Lacs de l'Eau d'Heure

Espace ultra moderne avec 2 jacuzzis, 3 saunas différents (au sel, infrarouge et traditionnel), un hammam, la luminothérapie sur matelas d'eau, une piscine extérieure chauffée sous patio, des douches expériences, un bain finlandais et une fontaine de glace. Soins sur rendez-vous.



OFFRES PROMO ET RÉSERVATIONS SUR
www.lheuredubienetre.be



Wallonie

TEL : +32 (0)71 208 188 • RUE DU BOIS DU FOUR, 1 - 6441 ERPION (FROIDCHAPELLE)

En 2016
vivez la wallonie
à vélo



Wallonie-Bruxelles Tourisme
WBT est

Belgique

Wallonie

www.belgique-tourisme.be



Téléchargez la brochure gratuite
sur www.lawallonieavelo.be

Wallonie
2016 à vélo
www.lawallonieavelo.be

MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE
**BINCHE»
CHIMAY»
BINCHE**

ORGANISATION

DIRECTION A.S.B.L. BINCHE»CHIMAY»BINCHE

Président d'honneur: Laurent DEVIN
Président de l'ASBL: Philippe LABAR
Vice-Présidents: Richard WILLAME et Rudi RENCKENS
Secrétaire: Guillaume SOMERS
Trésorier: Jocelyn FLEURUS
Manager Général: Jean-Luc VANDENBROUCKE



COMPÉTITION

Directeur course: Jean-Luc VANDENBROUCKE
Direction course adjoint: Gérard VERBRUGGHE
Assistance Direction: Gautier DE WINTER
Secrétariat: Isabelle DE MUIJNCK
Permanence organisation/Presse: Françoise HARVENT
Responsable site Départ-site Arrivée: Philippe LIÉNART
Accueil VIP: Olivier COUVREUR
Speakers: Daniel MANGEAS et Jean-Paul NACKART
Service médical: Gaëtan MOLLE

JURY OFFICIEL COURSE

Président UCI: Laurent IDELOT (FR)
Juge à l'arrivée: Pascal EECKHOUT
Commissaires:
Jean-Michel VOETS / Bernard TONGLET
Commissaire régulateur: Eddy LISSENS
Commissaires moto: Sébastien DE MEY / Yvette MESSIN
Commissaire Résultat: Freddy VAN STEEN
Info moto: Rudy PLOMB
Speaker Radio Tour: Freddy HAVELANGE
Telecom Team: Michel HAVELANGE
Photo-finish: Michel MALICE

ALLO LE B-C-B

Direction course: 0495/21.35.35
Secrétariat: 0474/28.04.85
Responsable site Départ-Arrivée:
0473/43.02.72
Presse-Permanence: 0473/77.02.30
Accueil VIP: 0477/43.23.47

MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE

BINCHE» CHIMAY» »BINCHE



PERMANENCE DE DEPART

LIEU : HÔTEL DE VILLE DE BINCHE (GRAND-PLACE)

LUNDI 3 OCTOBRE

- 14h-19h :** Permanence organisation/Presse
(rez-de-chaussée/Salle des mariages)
- 15h-16h45 :** Inscription des équipes (1^{er} étage / Salle du Conseil)
- 17h :** Briefing des directeurs sportifs (1^{er} étage / Salle du Conseil)

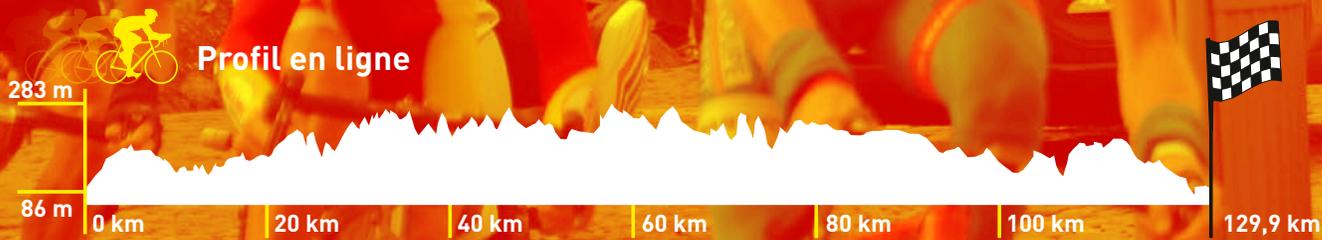
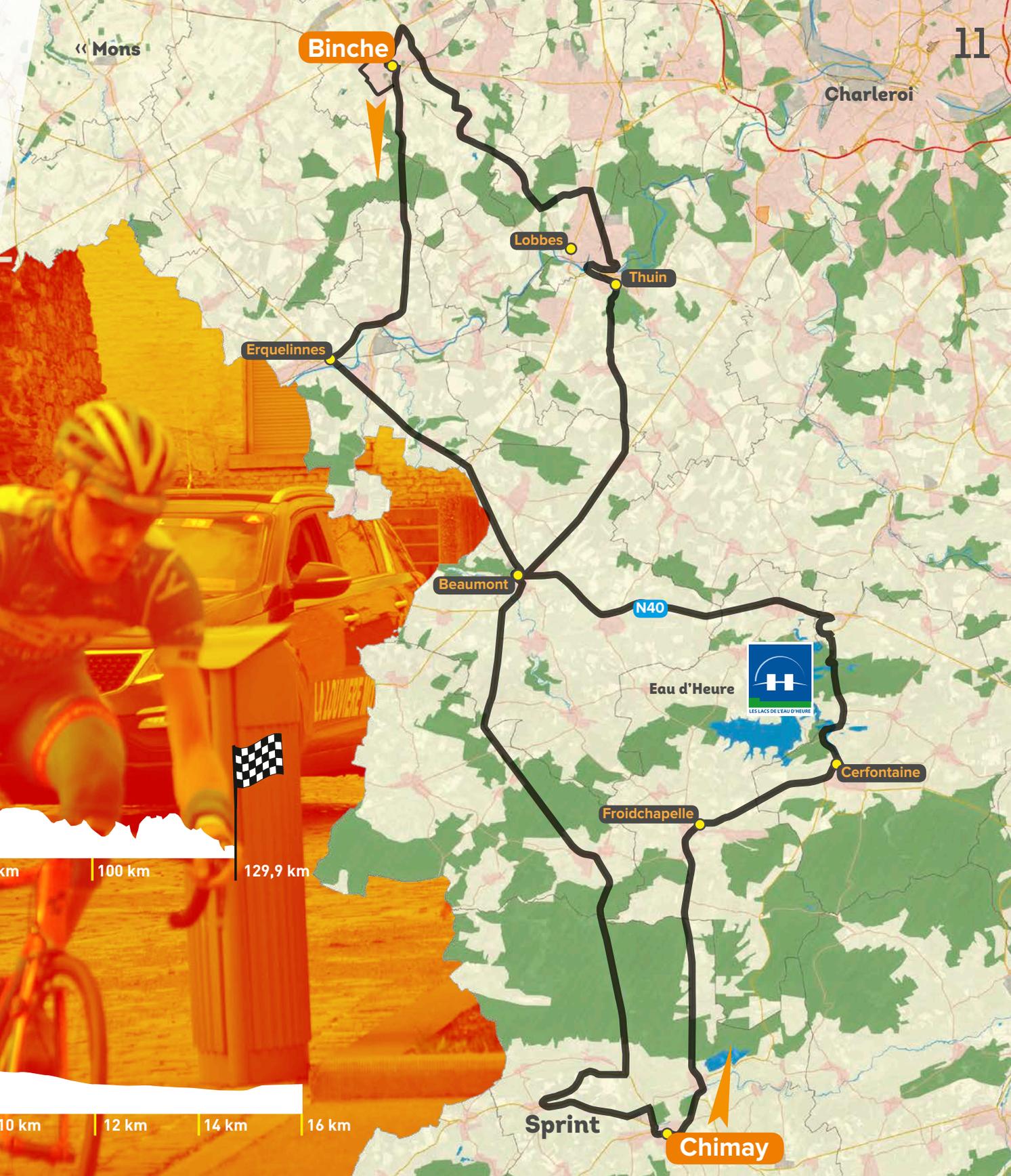
MARDI 4 OCTOBRE

- Dès 9h :** Permanence organisation/Presse
(rez-de-chaussée/Salle des mariages)
- 10h :** Briefing sécurité course: police fédérale,
médecins, ambulanciers, chauffeurs
(1^{er} étage / Salle du Conseil)
- 11h-12h :** Podium signatures
- 12h45 :** Départ fictif
- 12h55 :** Départ réel



MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE

BINCHE» CHIMAY» »BINCHE



BINCHE» CHIMAY» »BINCHE

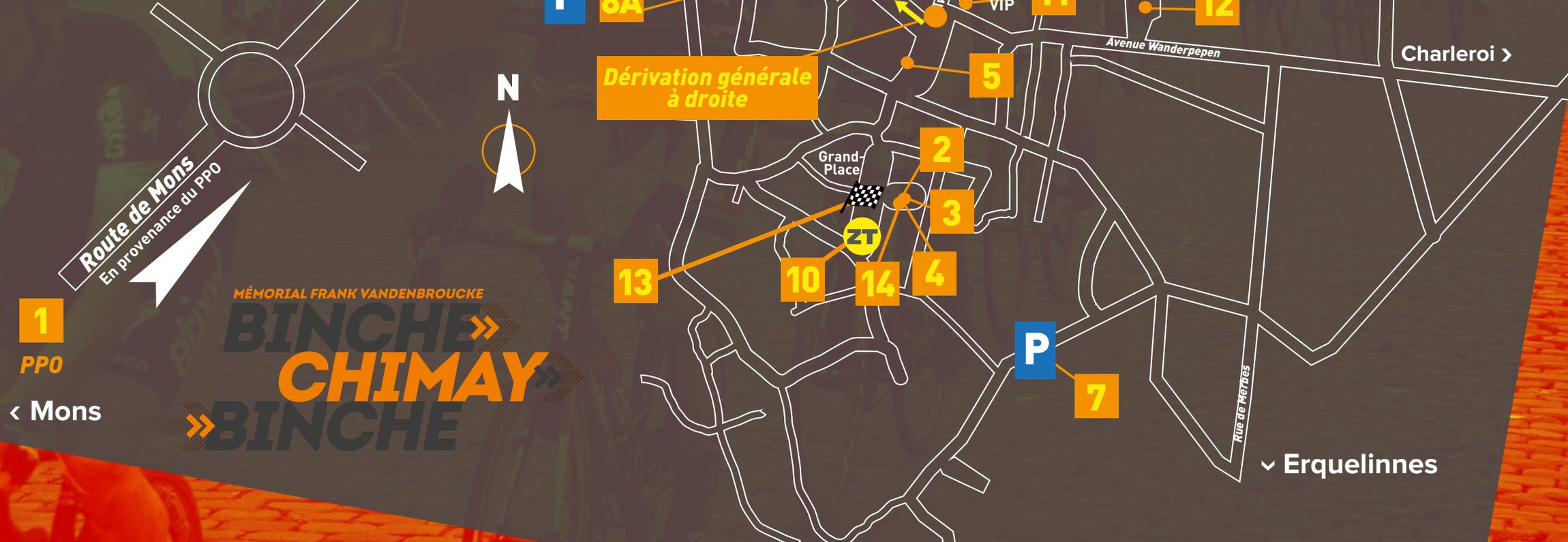


ITINÉRAIRE

Entités et communes		Km+	Km-	44k/h	42k/h	40k/h
Binche		0,0		12:45	12:45	12:45
Départ fictif : Grand-Place de Binche		Départ réel : Rue de Merbes				
		0	194,5	12:55	12:55	12:55
Binche		0,0	194,5	12:55	12:55	12:55
Merbes Le Château	Merbes St Marie N 55	4,7	189,8	13:01	13:01	13:02
	N 55	5,0	189,5	13:01	13:02	13:02
	Merbes Le Château	7,4	187,1	13:05	13:05	13:06
	N55-N561	9,8	184,7	13:08	13:09	13:09
Erquelinnes	N561 - N40	12,2	182,3	13:11	13:12	13:13
	RP N55 - N40	14,4	180,1	13:14	13:15	13:16
	Hantes Wiheries	14,9	179,6	13:15	13:16	13:17
	Montignies St Christophe	17,7	176,8	13:19	13:20	13:21
Beaumont	Beaumont N40-N55	23,7	170,8	13:27	13:28	13:30
	Solre St Gery N55	26,2	168,3	13:30	13:32	13:34
Sivry-Rance	Sivry-Rance	32,5	162,0	13:39	13:41	13:43
	Rance	35,6	158,9	13:43	13:45	13:48
Chimay	N53-N595-N593-N53	40,6	153,9	13:50	13:53	13:55
	Chimay sprint N99	54,5	140,0	14:09	14:12	14:16
	Virelles N939	55,5	139,0	14:10	14:14	14:18
Froidchappelle	Froidchappelle	63,6	130,9	14:21	14:25	14:30
	Froidchappelle	65,8	128,7	14:24	14:29	14:33
Cerfontaine	Namur Cerfontaine	70,5	124,0	14:31	14:35	14:40
	bar. de Falemprise N978	77,5	117,0	14:40	14:45	14:51
Froidchappelle	Province du Hainaut	85,5	109,0	14:51	14:57	15:03
	Boussu Lez Walcourt N90	86,0	108,5	14:52	14:57	15:04
Beaumont	Barbencon	89,2	105,3	14:56	15:02	15:08
	Solre St Gery N90	94,7	99,8	15:04	15:10	15:17
N9 - N53	Beaumont	96,0	98,5	15:05	15:12	15:19
	Stree	100,8	93,7	15:12	15:19	15:26
Thuin	Ragnies	103,4	91,1	15:16	15:22	15:30
	Thuin	107,4	87,1	15:21	15:28	15:36
Lobbès	Rue Sartiau N559	110,2	84,3	15:25	15:32	15:40
Thuin	Thuin N59	112,4	82,1	15:28	15:35	15:43
Lobbès	Lobbès	114,6	79,9	15:31	15:38	15:46
	Mont St Geneviève	116,3	78,2	15:33	15:41	15:49
Binche	Buvrines	121,9	72,6	15:41	15:49	15:57
	Épinois N90-N55	125,0	69,5	15:45	15:53	16:02
	Binche	128,0	66,5	15:49	15:57	16:07
	Entrée circuit local N558	129,4	65,1	15:51	15:59	16:09
	Début de Ravitaillement	129,5	65,0	15:51	16:00	16:09
	Fin de Ravitaillement	129,7	64,8	15:51	16:00	16:09
	Ligne d'arrivée 1 ^{er} passage	129,9	64,6	15:52	16:00	16:09
Estinnes	Vellereille-les-Brayeux	133,7	60,8	15:57	16:06	16:15
Merbes Le Château	Merbes St Marie	135,9	58,6	16:00	16:09	16:18
Estinnes		136,9	57,6	16:01	16:10	16:20
Binche	Waudrez	141,0	53,5	16:07	16:16	16:26
	Binche	143,8	50,7	16:11	16:20	16:30
		144,8	49,7	16:12	16:21	16:32
	Ligne d'arrivée 2 ^{ème} passage	145,9	48,6	16:13	16:23	16:33
	Ligne d'arrivée 3 ^{ème} passage	162,1	32,4	16:36	16:46	16:58
	Ligne d'arrivée 4 ^{ème} passage	178,3	16,2	16:58	17:09	17:22
	ARRIVÉE : 5 ^{ème} passage	194,5	0,0	17:20	17:32	17:46
Entités et communes		Km+	Km-	44k/h	42k/h	40k/h

IMPLANTATION DE L'ORGANISATION

- 1 PPO
- 2 Permanence (Hôtel de ville)
- 3 Salle des commissaires (Hôtel de ville)
- 4 Salle de presse (Hôtel de ville)
- 5 Podium signatures (Avenue Charles Delière)
- 6 Vestiaires DBM (Rue du Moulin Blanc)
- 7 Parking presse, organisation et invités Coupe de Belgique (Rue Saint-Paul)
- 8A Parking équipes (Route de Mons)
- 8B Parking équipes (Avenue Wanderpepen)
- 9 Parking invités (Rue des Pastures)
- 10 Zone technique
- 11 Accueil invités (Eglise des Récollets)
- 12 Repas VIP (Avenue Wanderpepen, Kursaal)
- 13 Ligne de départ et d'arrivée / Grand-Place
- 14 Contrôle anti-dopage (Théâtre Communal – Grand-Place)



MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE
**BINCHE»
 CHIMAY»
 »BINCHE**

1
 PPO
 < Mons

> Erquelinnes

PLAN DES DERNIERS KILOMETRES



HOPITAUX

Centre hospitalier de Jolimont-Lobbes

Site de Lobbes
 Rue de la Station, 25
 6540 Lobbes
 Tél.: 071/52.92.11

Centre hospitalier de Jolimont-Lobbes

Site de Jolimont
 Rue Ferrer, 159
 7100 La Louvière (Haine-Saint-Paul)
 Tél.: 064/23.30.11

Centre de Santé de Fagnes

Boulevard Louise, 18
 6540 Chimay
 Tél.: 060/21.88.11

CHU André Vésale

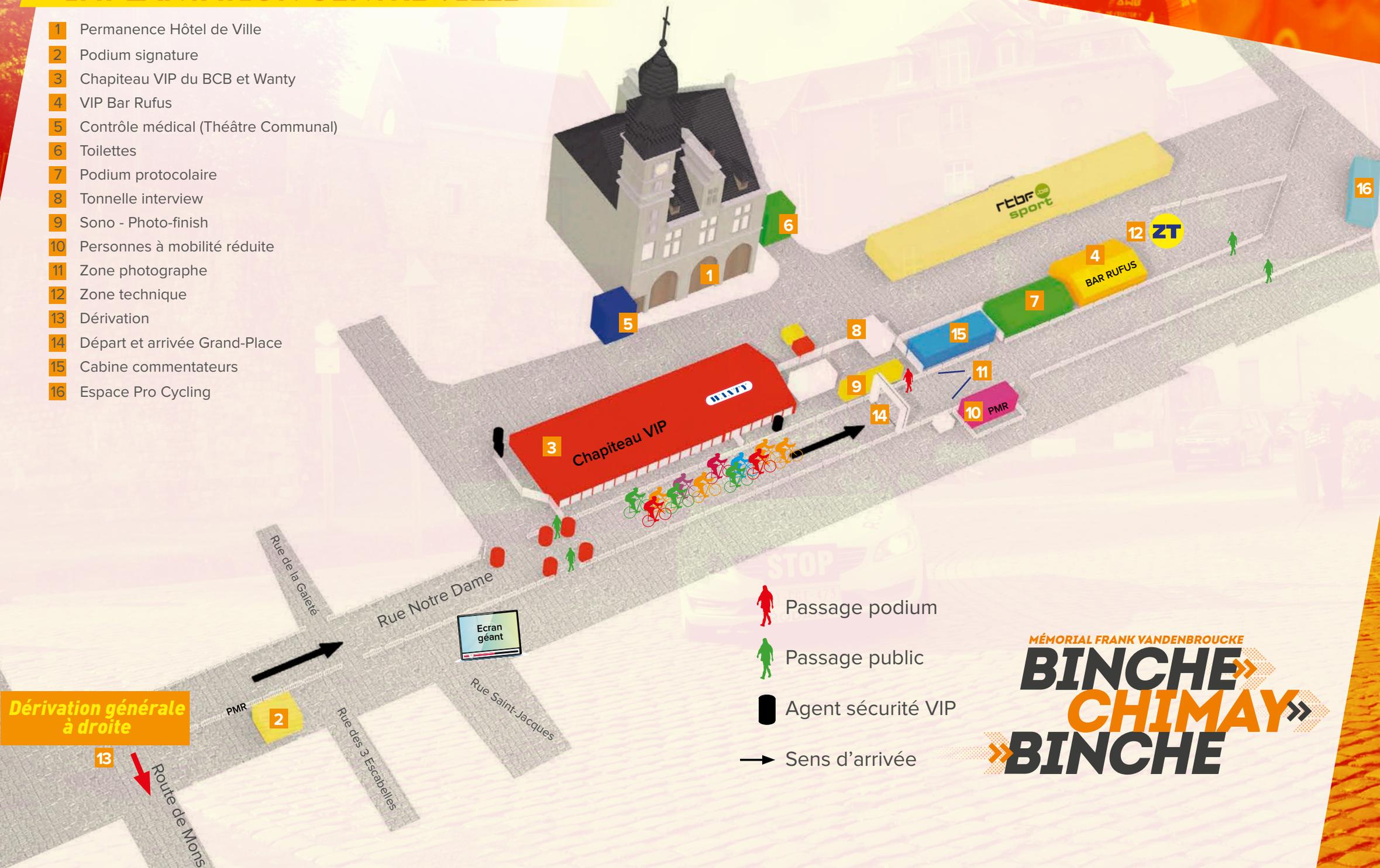
Rue de Gozée, 706
 6110 Montigny-le-Tilleul
 Tél.: 071/92.15.11

SERVICE MÉDICAL COURSE
 Dr Molle : +32 478 44 15 53

IMPLANTATION CENTRE VILLE

- 1 Permanence Hôtel de Ville
- 2 Podium signature
- 3 Chapiteau VIP du BCB et Wanty
- 4 VIP Bar Rufus
- 5 Contrôle médical (Théâtre Communal)
- 6 Toilettes
- 7 Podium protocolaire
- 8 Tonnelle interview
- 9 Sono - Photo-finish
- 10 Personnes à mobilité réduite
- 11 Zone photographe
- 12 Zone technique
- 13 Dérivation
- 14 Départ et arrivée Grand-Place
- 15 Cabine commentateurs
- 16 Espace Pro Cycling

© Empain Solutions Graphiques



Dérivation générale à droite

-  Passage podium
-  Passage public
-  Agent sécurité VIP
-  Sens d'arrivée

MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE
BINCHE »
CHIMAY »
BINCHE

LES ÉQUIPES

UCI WorldTeams

ETIXX – QUICK STEP (BEL)
 LOTTO SOUDAL (BEL)
 BMC RACING TEAM (USA)
 FDJ (FRA)
 TEAM LOTTO NL – JUMBO (NED)
 IAM CYCLING (SUI)

UCI Continentales pro

COFIDIS, SOLUTIONS CREDITS (FRA)
 DIRECT ENERGIE (FRA)
 FORTUNEO-VITAL CONCEPT (FRA)
 ROOMPOT-ORANJE PELOTON (NED)
 TOPSPORT VLAANDEREN – BALOISE (BEL)
 WANTY - GROUPE GOBERT (BEL)

UCI Continentales

WALLONIE BRUXELLES-GROUP PROTECT (BEL)
 COLOR CODE – ARDEN'BEEF (BEL)
 VERANDA'S WILLEMS CYCLING TEAM (BEL)
 T. PALM PÔLE CONTINENTAL WALLON (BEL)
 VERANCLASSIC-AGO (BEL)
 LEOPARD PRO CYCLING (LUX)



MÉMORIAL FRANK VANDENBROUCKE

BINCHE CHIMAY BINCHE

DERNIERS PALMARÈS

ANNÉE	VAINQUEUR	2°	3°
1985	Adri VAN DER POEL (Hol)	William TACKAERT (Be)	Michel DERNIES (Be)
1986	Ronny VAN HOLEN (Be)	Yves GODIMUS (Be)	Walter DALGAL (Be)
1987	Willem VAN EYNDE (Be)	Paul HADHEDOOREN (Be)	Werner DEVOS (Be)
1988	Nico EDMONDS (Be)	Jan GOESSENS (Be)	Yves GODIMUS (Be)
1989	Dominique GAIGNE (Fr)	Carlo BOMANS (Be)	Martial GAYANT (Fr)
1990	Nijdam JELLE (Hol)	Corneille DAEMS (Be)	Eric VANDERAERDEN (Be)
1991	Michel DERNIES (Be)	Stefan VAN LEEUWE (Be)	Michel VERMOTE (Be)
1992	Jean-Marie WAMPERS (Be)	Pierre HERINNE (Be)	Paul HAGHEDOOREN (Be)
1993	Patrick VAN ROOSBROECK (Be)	Marcel WUST (Al)	Paul HAGHEDOOREN (Be)
1994	Wilfried NELISSEN (Be)	Johan MUSEEUW (Be)	Carlo BOMANS (BE)
1995	Nijdam JELLE (Hol)	Edwig VAN HOOYDONCK (Be)	Erwin THIJS (Be)
1996	Frank VANDENBROUCKE	Jean-Pierre HEYNDERICKX (Be)	Tom STEELS (Be)
2010	Eliia VIVIANI (It)	Jakob FUGLSANG (Suis)	Ruijgh ROB (Hol)
2011	Ridiger SELIG (Ger)	Baden COOKE (Aus)	Adrien PETIT (Fr)
2012	Adam BLYTHE (Gbr)	Adrien PETIT (Fr)	John DEGENKOLB (Ger)
2013	Janse VAN RENSBURG (Afr. Sud)	Bjorn LEUKEMANS (Be)	Greg VAN AVERMAET (Be)
2014	Zdenek STYBAR (Cz)	John DEGENKOLB (Deu)	Jens DEBUSSCHERE (Bel)
2015	Ramon SINKELDAM (TGA)	Pim LIGTHART (Lts)	Tom VAN ASBROECK (Tlj)



AVEC LE SOUTIEN DE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



InfraSports
Construire pour le sport



Adeps
COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE



Wallonie

PÊLE-MÊLE DE 2015



Art. 1 Organisation

L'épreuve cycliste « Binche-Chimay-Binche / Mémorial Frank Vandebroucke » est organisée par l'ASBL « Binche-Chimay-Binche » (rue St Paul, 14 à 7130 Binche) et se dispute le mardi 04 octobre 2016 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI).

Le Directeur de l'épreuve est Monsieur Jean-Luc Vandebroucke, Rue Marie-Henriette, 26 B-7700 à MOUSCRON : + 32.495.21.35.35.

Contact Equipes : Mme Isabelle PETIT, + 32.479.65.98.52.

Le Départ est prévu à 12H45 de BINCHE et l'arrivée est située à BINCHE après 194,5 Km.

Art. 2 Type d'épreuve

L'épreuve, réservée aux hommes élite et moins de 23 ans, est classée en catégorie 1.1 du Calendrier Continental « Europe Tour » ME 1. L'épreuve attribue des points au classement Continental Europe, soit aux vingt-cinq (25) premiers coureurs du classement final : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5 et 3 points pour les dix derniers.

Art. 3 Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI ProTeam, Equipe Continentale Professionnelle UCI, Equipe Continentale UCI et Equipe Nationale. Conformément à l'article 2.2.003, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 coureurs pour pouvoir prendre le départ et de maximum 8 coureurs.

Art. 4 Permanence

L'accueil et le retrait des dossards se déroulent le lundi 03 octobre 2016 de 15H00 à 16H45, à l'Hôtel de Ville de Binche situé sur la Grand-Place. La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du jury, est fixée à 17H00 au 1^{er} étage de l'Hôtel de ville.

Art. 5 Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence de 164.63125 Mhz.

L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est interdite.

Art. 6 Assistance technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la firme SHIMANO et ce service est composé de 3 voitures.

Art. 7

A. Ravitaillements. La zone de ravitaillement est située au km 129,5 à l'entrée du circuit local (Avenue Charles Delière).

B. Zone de collecte. Pour réduire les effets négatifs sur l'environnement, l'organisation a prévu, dans la zone de ravitaillement, des récipients pour la récupération des déchets que les coureurs sont invités à utiliser. Le personnel de l'organisation en collaboration avec la ville de départ/arrivée se chargera de nettoyer également les différents sites.

Art. 8 Délais d'arrivée

Le délai d'élimination de « Binche-Chimay-Binche » est le temps du vainqueur majoré de huit pour cent (8 %). Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation avec l'organisateur.

Art. 9 Itinéraire Horaire

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve 2016. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Art. 10 Présentation et signature de départ

Chaque équipe doit se présenter au complet lors de la signature sur le podium et chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Sous peine de mise hors course (art.2.3.009), la signature de la feuille de départ par les coureurs est obligatoire.

L'horaire de présentation des équipes sera remis lors du briefing des directeurs sportifs la veille de la course.

Sous peine de mise hors course (art. 2.3.009), la signature de la feuille de départ par les coureurs est obligatoire.

Art. 11 Fléchage

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche, de couleurs rouge et blanche, sera exposé à la permanence. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours.

La plus stricte observance du Code de la Route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

Art. 12 Soins Médicaux

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par les médecins de l'épreuve. Deux ambulances suivent toute l'épreuve.

Art. 13 Décisions

Toute décision du Collège des Commissaires sera communiquée à la Direction de l'organisation qui se charge de sa diffusion. La Direction de l'organisation assure également la communication de tous les classements.

Art. 14 Comportement

Les organisateurs ne reconnaissent aucune dette que pourraient contracter les Directeurs Sportifs. Les membres de chaque équipe sont tenus de veiller à la propreté et au bon état des lieux mis à leur disposition. Tout comportement indiscipliné sera pénalisé suivant le barème U.C.I.

Art. 15 Forfait

En cas de forfait d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente seront solidairement redevables à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale au barème édité par l'UCI.

Art. 16 Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire selon l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI. Obligation est faite au vainqueur de l'épreuve de répondre aux interpellations des journalistes de la presse parlée, écrite ou télévisée.

Art. 17 Contrôle antidopage

Les locaux antidopage sont prévus au Théâtre communal (Grand-Place) à hauteur de la ligne d'arrivée. Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française (belge) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement.

Tout coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage sera effectué aux endroits fixés dans le road-book et signalés à partir de la

ligne d'arrivée selon les modalités du règlement antidopage de l'UCI et les instructions données par les communiqués officiels et les affichages sur la ligne d'arrivée.

Art. 18 Officiels de la course

(art. 1.2.077 et 1.2.078)

Les officiels chargés d'assurer l'organisation générale et le bon déroulement de l'épreuve sont :

- Le directeur de la compétition : J.L. Vandebroucke / Portable : + 32.495.21.35.35
- Son adjoint ; Gérard Verbrugge / Portable : +32 475 90 26 43
- Le régulateur à moto.

Les officiels chargés d'assurer le contrôle réglementaire et l'arbitrage de la compétition en collaboration avec la direction de l'épreuve sont :

- Le président du Collège des commissaires ;
- Les commissaires internationaux ;
- Le commissaire-juge à l'arrivée ;
- Les commissaires à Moto.

Art. 19 Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI (Union Cycliste Internationale) est le seul applicable.

Art. 20 Liste des prix en EUROS

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 14.477€ selon le tableau ci-dessous :

Place	Prix	Place	Prix
1	5.785€	11	147€
2	2.895€	12	147€
3	1.445€	13	147€
4	715€	14	147€
5	580€	15	147€
6	433€	16	147€
7	433€	17	147€
8	287€	18	147€
9	287€	19	147€
10	147€	20	147€

Art. 21 Sprint (au Km 52,7)

Un prix en nature (en produit de Chimay) sera offert au vainqueur du sprint disputé au Km 52,7. Le lauréat est dans l'obligation de terminer l'épreuve pour recevoir le prix.

PARTENAIRES MÉDIA



**La chaîne
du sport**

VACTV

ANTENNE CENTRE TELEVISION

sports@antennecentre.be



LA DH REFAIT LA COURSE POUR VOUS.

CLASSEMENTS, INTERVIEWS EXCLUSIVES, COULISSES, COMMENTAIRES, PHOTOS,
NOS REPORTERS SONT AU COEUR DU PELOTON.

DH Les Sports



VIVACITÉ
MA RADIO COMPLICITÉ

Sara De Paduwa

**POSITIVER
NOUS REND COMPLICES**

Positiver c'est la vie. C'est dans cet esprit que depuis 2 ans, Sara soutient avec toute sa belle énergie, l'opération Viva for Life.

Fréquences :
www.vivacite.be

RTBF radio

rtbf.be

sport

Dès 15h00 retransmission TV sur **la une**
et sur www.rtbf.be/sports

PARTENAIRES COUPE DE BELGIQUE



Impression Offset & Digitale

Affiches Flyers Brochures Catalogues

Cartes de visite Entêtes Enveloppes Etc.

Typographie

Création Graphique

Route de Mons 217 · 7131 Waudrez
Tél. 064/31 10 90
Email: empain@skynet.be

empain
SOLUTIONS GRAPHIQUES

Site Internet

Multimédia

Capsule Vidéo

Photo

Journalisme

40 années d'expérience dans le domaine graphique



Le site de l'événement cycliste Binche-Chimay-Binche Est réalisé par www.binche-chimay-binche.eu

easy-concept.com
SITES INTERNET et GRAPHISME

easy-concept.com
SITES INTERNET et GRAPHISME



REMERCIEMENTS

- Rodania
- Shimano
- APMR Ambulances "Liberchies"
- New Binche Automobile
- db kfé
- Fleurs «Mickaël»
- Restaurant «L'Intra Muros»
- Multiflor

et tous les bénévoles...



PARTENAIRES PRINCIPAUX



Ville de BINCHE



LES LACS DE L'ÉCLUSE



Wallonie



Ville de Chimay



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



BEST WESTERN PLUS ORANGE HOTEL



Les Vins Leroy-Prévot





Quand full option devient le nouveau standard.



SPORTAGE



The Power to Surprise

La nouvelle Kia Sportage GT Line. Waouh !

Faire des choix vous donne des sueurs froides ? Pas de problème. Car avec la nouvelle Kia Sportage, vous n'avez aucun choix à faire. Elle offre de série une foule d'options royales comme le système de stationnement automatique, le chargeur sans fil, le hayon électrique intelligent et la détection des angles morts. Une voiture de série full option pour rendre vos trajets plus sûrs et confortables que jamais !



*L'action « 7 Ans Map Update » donne droit, pour une période de 7 ans, à une mise à jour annuelle de la cartographie du système de navigation (maximum tous les 12 mois) chez tous les concessionnaires agréés Kia ou réparateurs Kia agréés de l'Union Européenne (uniquement sur rendez-vous). Cette action concerne tout acheteur d'une Kia neuve vendue à partir du 01.03.2013 par Kia Motors Belgium via l'intermédiaire d'un concessionnaire Kia agréé en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg et équipée d'un système de navigation LG monté à l'usine.

** 7 ans de garantie ou 150.000 km (selon le premier critère atteint)

*** Photo à titre illustratif.

4,6 - 7,6 l/100 km 119 - 177 g/km DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

La Louvière Motors Ets Bagnoli

Chaussée Paul Houtard 75 • 7110 Houdeng-Goegnies
064 26 22 02